



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2016, Université de Caen Normandie - UNI-CAEN. hceres-02041519

HAL Id: hceres-02041519

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041519>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Psychologie

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les lieux d'enseignement de ce master se situent à l'UFR (Unité de formation et de recherche) de psychologie, université de Caen Basse-Normandie, 14032 Caen Cedex 5. Le site web de la formation est <http://ufrpsycho.unicaen.fr/master/>.

Le master prépare les étudiants sur deux ans au titre professionnel de psychologue et permet aussi à certains une poursuite en études doctorales. L'organisation est donc conçue en spécialités à finalité indifférenciée (master indifférencié recherche/professionnel) et donne ainsi aux étudiants la possibilité de recevoir une formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat (une mutualisation de 80 heures entre les finalités recherche et professionnelle est proposée). Les quatre spécialités enseignées sont la *Psychologie clinique et pathologique*, la *Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent*, la *Neuropsychologie* et la *Psychologie sociale, du travail et des organisations*.

Le nombre d'inscrits en master sur les cinq dernières années est de 160 étudiants répartis entre les quatre domaines de la psychologie enseignés, avec de façon classique un déséquilibre en faveur de la psychologie clinique en deuxième année de master (M2) : 60 étudiants et 30 à 35 dans les trois autres.

Synthèse de l'évaluation

La présentation de la formation est claire et montre une forte cohérence en termes de progression, y compris en référence aux niveaux licence et doctorat. De même, la cohérence interne du diplôme est réelle. La professionnalisation est correcte, avec un taux d'insertion de bonne qualité. Les contraintes liées à l'accessibilité au titre de psychologue sont totalement respectées. L'inscription et l'appui sur la recherche sont réels.

L'équipe pédagogique semble composée en moyenne pour chacune des quatre spécialités de deux PR (Professeurs des universités), de 6 MCF (Maître de conférence) et de professionnels dont le nombre est en rapport avec les effectifs. Des conseils de perfectionnement avec universitaires et professionnels existent par spécialité, mais sans présence ou représentation des étudiants. La satisfaction des étudiants semble bonne (de l'ordre de 86%).

Le nombre d'inscrits pédagogiques en master est stable sur les cinq dernières années. Les données de l'insertion sont correctes (> 90%), même si l'on constate un tassement ces trois dernières années, le taux d'insertion régional rejoignant le taux d'insertion national des diplômés en psychologie. En revanche, le taux de poursuite d'étude est plus élevé (24%).

Points forts :

- Les quatre domaines d'application de la psychologie qui y sont développés (et qui correspondent aux spécialités de la mention) sont congruents avec les commandes sociales actuelles et le développement de la recherche dans ce domaine.
- La bonne adéquation au domaine générique *Homme, sociétés, risques, territoires* auquel la mention est rattachée en renforce l'unité et la consistance. De par sa forte relation entre recherche et professionnalisation, elle s'inscrit de plus dans les évolutions actuelles du métier de psychologue et/ou de chercheur en psychologie.

- La gestion des flux entre la première année de master (M1) et la seconde (M2) semble assez efficace, même si les modalités mériteraient une discussion au plan national. Les flux sont par ailleurs conséquents, sans être démesurés.

Points faibles

- Les effectifs synthétiques de l'équipe pédagogique sont difficiles à évaluer et un tableau synthétique pourrait être proposé.
- On notera également que les PR semblent peu présents dans les tâches d'encadrement des différentes spécialités sans qu'il y ait d'explication proposée.
- Au plan pédagogique, il n'y a pas d'enseignement en anglais. Pour l'année suivante, 20 heures sont prévues en M1 et seront étendues au M2 par la suite.
- Le numérique n'est pas assez utilisé.
- Les pratiques d'auto-évaluation et d'évaluation des enseignements ne sont pas sérieusement mises en place.
- La réflexion sur la question des stages semble pour l'instant passée sous silence.
- Enfin, les aspects liés à l'international, tel qu'Euro-psy par exemple, ne sont pas investis.

Recommandations :

- Il faudra probablement à moyen terme développer de véritables pratiques d'*e-learning* dans les quatre champs d'activité du master, à la fois pour exploiter ses dimensions d'interactivité et de travail en groupe.
- Les pratiques d'auto-évaluation et d'évaluation des enseignements mériteraient également d'être davantage développées.
- La rémunération des stages, notamment en M2, va nécessiter à terme la définition d'une politique plus précise, et ceci d'autant plus que le secteur hospitalier échappe actuellement à cette loi.
- Une réflexion de fond doit être engagée sur la question de l'international, même s'il est vrai que l'on est dans le cadre de métiers étroitement liés à un cadrage réglementaire français.
- Enfin, la présentation de la formation dans les différents outils ultérieurement conçus (dont le dossier présenté au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - HCERES) devra être améliorée pour en faciliter la lecture, notamment sur les indicateurs qui servent au pilotage de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif du master est de former des psychologues praticiens et de donner à certains la possibilité de continuer en doctorat. Le master se décline en quatre spécialités : <i>Psychologie clinique et pathologique, Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent, Neuropsychologie et Psychologie sociale, du travail et des organisations</i>. Ces spécialités correspondent à la fois aux domaines d'interventions de la psychologie, au regard des commandes sociales actuelles, et aux questions de recherche (excepté peut être pour une certaine psychologie dite « clinique » comme la psychanalyse). 80 heures en M2 sont mutualisées et consacrées à l'aspect « indifférencié » du master (recherche/professionnel). Cela répond ainsi à la nécessité pour les praticiens de continuer à s'inscrire dans une problématique recherche lors de leurs futures activités. La formation s'inscrit à la fois dans la volonté d'allier la dimension professionnelle et recherche, mais aussi dans un souci d'économie de volume horaire. La dimension théorique/scientifique et praticienne proposée à l'équilibre est très intéressante. Elle se concrétise par un parcours indifférencié (recherche ou professionnel).</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les relations entre formation professionnelle et recherche sont fortes : on note ainsi une volonté de former à la recherche et à l'insertion professionnelle locale et nationale, mais aussi d'alimenter l'interpénétration de ces deux dimensions. Si la formation est bien insérée dans le tissu local scientifique elle l'est aussi dans le monde professionnel, avec l'intervention de praticiens confirmés en deuxième année, et avec une implantation locale, au travers des services hospitaliers, du sanitaire et social, des associations et des entreprises, aussi bien par rapport à la préprofessionnalisation (stages) que par rapport aux débouchés. La formation, en effet, est en adéquation avec les débouchés régionaux et locaux et collabore avec les institutions locales (45 partenariats professionnels sont recensés). Par contre, si la collaboration avec les autres disciplines du champ est assez faible, cela est essentiellement imputable à la spécificité de la psychologie et à la nécessité de délivrance du titre de psychologue. L'autre site de Normandie, Rouen, a les mêmes contraintes.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique bien qu'essentiellement universitaire implique aussi des professionnels dans le pilotage et se réunit régulièrement.</p> <p>Chaque spécialité dispose d'un référent professionnel et toutes les mises en stage sont coordonnées par un même enseignant-chercheur. Les réunions de pilotage se font 4 à 5 fois par an, mais sans la présence d'étudiant représentant. C'est dommage, mais ce point va être amélioré. Par contre la coordination des stages (mutualisée) donne de bons résultats.</p> <p>Les grands points indiqués et leurs impacts ne sont pas évoqués.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation présente un bon taux d'insertion professionnelle dans les secteurs de la santé, sanitaire, social et ressources humaines (80 % en psychologie et le reste en tant que consultants en entreprise) avec une stagnation ces dernières années au regard de la crise économique (motifs invoqués). Parallèlement, certains étudiants ont tendance à poursuivre en doctorat. Le pourcentage de 24% en 2014 est excellent.</p> <p>On notera cependant que la présentation des taux de réussite est relativement parcellaire, et que la focalisation porte sur le taux d'insertion et non sur l'effectif étudiant dans chaque spécialité. Ce taux d'insertion était de plus de 90% de 2009 à 2011. Enfin, les évaluations se font sur des populations réduites (n=59 en 2008 et n=46 en 2009).</p> <p>Un tableau récapitulatif des inscrits en master 1 et 2 sur les dernières années est manquant.</p> <p>On notera également une relative stabilité des effectifs entre M1 et M2 ce qui favorise un recrutement local pour les M2, ce qui n'a pas toujours été le cas.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les passerelles entre Equipes d'accueil (EA) et formation professionnelle sont de bonne qualité si l'on prend comme témoignage l'évolution du nombre d'étudiants en poursuite d'études doctorales (25 %, souvent avec financement) ces deux dernières années. De plus le parcours indifférencié recherche/professionnel présente un réel gage de qualité de la formation. Mais il y a un doute sur les poursuites en thèse, dont on ne sait pas si elles concernent la mention ou une seule spécialité. En effet, s'il est précisé une augmentation des inscriptions en thèse, on ne comprend pas tout à fait le nombre d'inscrits dans le texte présenté : seulement 5 étudiants inscrits en thèse, dont 3 qui ont obtenu une allocation.</p> <p>Il serait en outre intéressant de connaître la, ou les spécialités, qui fournissent le plus de doctorants. C'est d'autant plus utile qu'une réflexion sur l'éclatement des thématiques serait actuellement en cours avec la fusion des laboratoires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une collaboration forte est à noter entre les praticiens, le milieu professionnel et la formation. C'est ainsi que plus de 70 % des enseignements en M2 sont dispensés par des professionnels. Ce pourcentage ne devra cependant ne pas être dépassé dans la mesure où c'est la dimension recherche qui risquerait alors d'en pâtir. Une présentation des différentes compétences à acquérir est faite, mais la relation avec la formation n'est pas précisée dans le détail. Un tableau présentant les compétences à acquérir et les Unités d'enseignements (UE) participant à ces acquisitions auraient été plus intéressants que le tableau des UE brut.</p>

Place des projets et stages	<p>De façon générale, la place des stages est conséquente dans la formation et tend à être homogénéisée autant dans les modalités de suivi que la gestion des conventions. C'est ainsi que les étudiants participent à 200 heures de stage en M1 et 300 heures en M2 (cela est conforme aux 500 heures requises pour le titre). Un enseignant-chercheur organise toutes les mises en stages des quatre spécialités.</p> <p>Un carnet de stage par étudiant est constitué avec les différents stages suivis durant le cursus et les appréciations des tuteurs professionnels. Le suivi est assuré par un enseignant référent. Une alternance entre stages et enseignements est proposée (M1 et M2).</p> <p>On regrettera le manque de données concernant les aspects de rémunération des stages dans cet environnement très particulier qu'est le monde hospitalier et les disparités engendrées entre stagiaires.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est assez réduite et s'exprime essentiellement au travers de modalités de facilitation des études pour les étudiants entrants. On note la présence d'étudiants d'origine étrangère dans le master (Erasmus).</p> <p>On regrettera l'absence de l'anglais en M2 (nécessaire aux pratiques de recherche et aux ouvertures européennes et prévu pour le plan de 2017), même s'il y a 20 heures qui seront prévus en M1 et étendues au M2 par la suite. Enfin, le responsable et sa qualité n'apparaissent pas.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La mise en place d'une orientation active d'entrée en M1 au regard de la capacité d'accueil en M2 et d'une audition avec expertise de dossier au préalable à l'entrée du M2 permet à la fois un engagement éclairé de l'étudiant et une régulation des flux. Il est précisé qu'à l'issue de l'orientation active et d'un avis défavorable, l'étudiant peut s'inscrire tout de même dans la spécialité de son choix. Un pourcentage de ces cas et de leur réussite aurait été intéressant.</p> <p>Un suivi des étudiants en difficulté est aussi proposé durant la formation, plus dans le sens d'un bilan que de dispositions pédagogiques supplémentaires</p> <p>Le passage en M2, quant à lui, se fait à partir de l'expertise d'un dossier (présentant les prérequis validés, la qualité du dossier et du projet professionnel, l'expérience professionnelle et la qualité du projet de formation) et d'une audition.</p> <p>Il est précisé que l'accueil des étudiants en M2 se fait au regard des capacités d'accueil, mais il n'y a pas de mention faite sur les critères et les effectifs requis.</p> <p>La réussite de l'insertion professionnelle fait l'objet d'un module d'enseignement et fait donc partie intégrante de la formation en M2.</p> <p>Chaque semestre, un enseignant responsable de la spécialité propose un entretien individuel pour faire un bilan.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>En M1, 53,8% de la formation se déroule en présentiel</p> <p>En M2 43,4% de la formation se déroule en présentiel avec plus de 70% d'enseignement fait par des praticiens en exercice</p> <p>Les modalités d'enseignement sont adaptées aux étudiants en régime spécial d'études.</p> <p>Des salles sont dédiées et équipées pour les M2. Mise en place d'une plateforme centrée sur l'<i>e-learning</i> (on est vraisemblablement plus sur l'utilisation d'un support que sur une véritable pratique de <i>e-learning</i> en présences synchrones et non synchrones. Malheureusement, l'utilisation de cet outil semble être suspendue au champ de la spécialité. Un travail d'harmonisation de cette pratique pédagogique reste donc à mettre en place.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Évaluation classique de type universitaire que ce soit au niveau des modalités évaluatives ou de la composition des jurys. Le jury est organisé autour des universitaires responsables des spécialités et d'année.</p> <p>Les évaluations restent en Contrôle continu (CC) ou Contrôle terminal (CT), ce qui ne favorise pas la réussite de l'étudiant. Les compensations entre semestres et unités d'enseignements sont en vigueur ainsi que la capitalisation d'une année sur l'autre des unités validées à 10 ou plus.</p>

	<p>Par contre on ne sait pas, pour le président de jury M2, quel est le responsable de spécialité qui préside ? Existe-t-il des rotations ?</p> <p>La validation du TER (Travaux d'études et de recherches) de M1 et M2 s'effectue devant un jury de deux universitaires. On peut se demander si l'introduction en M2 d'un praticien n'apporterait pas une plus-value à cette situation.</p> <p>La cérémonie de remise des diplômes se fait en présence du président.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un suivi de stage par carnet rapporte l'évolution des compétences.</p> <p>Il est à noter que les compétences ne se cantonnent pas qu'aux savoirs académiques et savoir-faire. Les savoir-être font partie intégrante des compétences à acquérir (contact avec les usagers, curiosité intellectuelle, initiative et autonomie).</p> <p>De fait, ces rubriques, en termes de définition, sont beaucoup plus restrictives que l'ensemble des compétences énoncées et décrites dans les objectifs de la formation. Un processus d'évaluation, plus rigoureux et objectif que du simple déclaratif reste également à mettre en place.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il est réalisé par l'observatoire de l'espace orientation-insertion de l'université. Le taux de remplissage par les étudiants correspond à celui des moyennes nationales pour ce type de formation. Un questionnaire en ligne sur le site de l'UFR est également disponible. Par contre, beaucoup de masters comparables sur le territoire national ont créé des associations d'anciens étudiants qui peuvent participer à traiter ce genre de question.</p> <p>Les collectes d'informations complètes sont organisées à 6 et 30 mois. Même si le taux de réponse est encourageant (ceci étant, peut-être en raison du moyen numérique de questionnement). On notera cependant dans les détails des analyses quelques incohérences. 75,9% des étudiants ont répondu pour l'enquête des diplômés de 2013-2014. Pour les détails à 30 mois, la promotion de 2010 est pour moitié en emploi CDI (Contrat à durée indéterminée) ou CDD (Contrat à durée déterminée) (45 % environ) et les emplois sont en adéquation avec la formation (résultats sur n=46).</p> <p>Pour les données de poursuites et la situation à 30 mois de la promotion de 2010, il est mentionné un effectif de n=41 répondants ; mais pour les contrats de travail, seulement 38 ex-étudiants sont pris en compte. Ce taux d'insertion à 30 mois prend également en compte l'emploi et la recherche d'emploi.</p> <p>Les taux d'insertion pour les diplômés de 2013 et 2014 ont une étendue allant de 50 % à 90 % (moyenne de 77,67 %).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les réunions du conseil de perfectionnement bisannuelles sont spécifiques à chaque spécialité et regroupent un ensemble d'intervenants. Ce conseil devrait permettre aux responsables pédagogiques, enseignants chercheurs, praticiens intervenants et praticiens référents de questionner la formation. Mais il n'est actuellement composé que des responsables de M1 et M2 et du responsable licence.</p> <p>Un bilan oral avec les étudiants et le responsable de spécialité est fait chaque semestre, et ce pour chaque spécialité.</p> <p>L'auto-évaluation de la formation faite par le comité de pilotage de la mention master ainsi que l'évaluation par le conseil de perfectionnement est croisée avec les évaluations orales.</p> <p>On peut penser qu'une véritable évaluation des enseignements est à mettre en place. Toutes les parties ont à y gagner et, techniquement, cela n'est pas d'un « coût » très élevé.</p> <p>Par contre les quelques chiffres issus d'enquêtes montrent une bonne congruence entre emploi et formation (la formation est considérée pour 86,2% adéquate à très adéquate par rapport aux exigences et besoins professionnels) mais l'absence de données comparatives en rend l'interprétation toujours très délicate.</p> <p>On notera cependant que ni les étudiants, ni les praticiens ne sont représentés dans le conseil, ce qui pourrait devenir problématique.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Psychologie, champ de formation Homme, sociétés, risques, territoire

L'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs titulaires de la composante comprend 8 PU, 21MCU dont 5 Hdr.

4 PU font partie de l'équipe de pilotage de la formation, un PU est directeur de composante, un autre directeur d'UR.

La formation prévoit bien un enseignement d'anglais de spécialité de 20h en première année de Master pour toutes les spécialités.

L'usage du numérique est limité dans la formation. L'usage du numérique n'est pas très adapté aux compétences pratiques et professionnelles attendues. Néanmoins, des supports pédagogiques sont régulièrement mis sur la plateforme de l'ENT dans l'ensemble des quatre spécialités. L'usage de la vidéo est très répandu notamment pour illustrer des enseignements professionnels.

A l'université de Caen Normandie, l'évaluation des enseignements est effectuée annuellement par le biais d'une enquête mise en œuvre par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante. Une évaluation effectuée par l'établissement permet de respecter le maintien de l'anonymat nécessaire au respect de la loi Informatique et Liberté.

La mise en œuvre d'une application P-stage au sein de l'établissement, nous permettra d'évaluer le nombre de stages rémunérés dans notre mention comparée aux autres mentions de l'établissement. Depuis le décret de juillet 2014, les modalités de la gratification des stages indiquent que ceux-ci peuvent être gratifiés au-delà de 300h, ce qui ne concerne pas les stages du Master.

Le Master est élaboré dans le cadre de la structure commune de formation *Tuning Project* de la commission européenne à travers les programmes Socrates et Tempus. De fait, il intègre les standards européens permettant aux jeunes diplômés de recevoir l'accréditation dans les pays dans lesquels ils souhaitent travailler.

Les quatre spécialités de Master répondent aux attentes sociales, dans le souci du pluralisme théorique et épistémologique. De fait, l'insertion professionnelle de tous les diplômés est bonne quelle que soit la spécialité. Par ailleurs, les poursuites d'études doctorales concernent toutes les spécialités, les trois dernières allocations de thèses obtenues sont réparties en psychologie clinique et pathologique, psychologie de l'enfant et de l'adolescent et en neuropsychologie.

Les tableaux récapitulatifs des effectifs étudiants par spécialité se trouvent en pages 13 et 14.

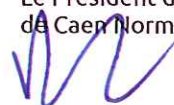
Les compétences à acquérir et les unités d'enseignement qui participent à ces acquisitions sont renseignées dans le tableau récapitulatif des enseignements à partir de la page 25.

Les modalités de passage de M1 à M2 sont indiquées pages 16 et 17.

Les jurys de M2 sont présidés par les responsables de spécialités et par spécialité. Les praticiens intervenant dans la formations et/ou encadrant les stages font partis des jurys de TER.

Les étudiants et les praticiens ne sont pas encore intégrés dans le conseil de perfectionnement du diplôme, mais 4 étudiants et 2 praticiens sont membres du Conseil d'UFR dans lequel les questions vives du diplôme sont débattues.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE